

1 Contrôleur de prestations (H/F)

Vacance de Poste : 36/2026

**Date limite de
Candidature : 10/07/2026**

Niveau : 3

Affectation : Contrôle GDB et Frais de santé

Description :

Le poste est à pourvoir à la caisse primaire d'Assurance Maladie du Val de Marne, au sein du service contrôle des prestations, dans l'unité chargée du contrôle de la gestion des bénéficiaires et des frais de santé.

Le contrôleur a pour mission de vérifier l'exactitude des remboursements des frais de santé.

Son objectif est de s'assurer que la facturation des professionnels de santé et des établissements de santé (hôpitaux, cliniques) est conforme à la législation en vigueur.

Il reçoit délégation du Directeur Comptable et Financier pour exercer ses missions.

Il contrôle conformément au Plan de Contrôle de l'Agent Comptable :

- Les mises à jour des fichiers centraux (données relatives aux bénéficiaires : assurés, professionnels de santé, établissements)
- Les coordonnées bancaires des assurés, professionnels de santé, établissements
- La facturation des professionnels de santé pour le remboursement des actes effectués
- La facturation des établissements publics et privés

Il concourt au paiement du juste droit en identifiant les erreurs et anomalies de traitement et veille à leur régularisation.

Le cas échéant, il repère les situations potentiellement frauduleuses et en assure le signalement.

Compétences et/ou qualités professionnelles souhaitées :

La bonne tenue du poste de contrôleur suppose les qualités suivantes :

- Rigueur, autonomie, curiosité (capacité à identifier ce qui n'est pas cohérent)
- Goût des chiffres
- Esprit d'équipe
- Qualités rédactionnelles, de synthèse et d'analyse
- Maîtrise des outils bureautiques (notamment Excel)

Les connaissances ci-dessous constituent par ailleurs un plus pour une montée en charge rapide sur le poste :

- Notions de la législation et de la réglementation des frais de santé
- Connaissance des applicatifs relevant du domaine d'activité
- Connaissance du rôle du Directeur comptable et financier
- Connaissance du Plan de Contrôle Socle de l'Agent Comptable

Diplôme où formation souhaité

Bac + 2, ou expérience professionnelle probante en lien avec le domaine des frais de santé.

Conditions particulières de l'emploi :

Prime de contrôle = 5% du coefficient de base

Le processus de recrutement comprend une phase de tests et d'entretiens.

Contact :

Hana MANASFI, Coordinateur du contrôle des prestations, 01.43.99.30.04

Catherine PISANELLI, Responsable du secteur Contrôle Gestion des bénéficiaires – Frais de santé, 01.43.99.33.44

Le candidat retenu devra se conformer aux exigences de la Politique de Sécurité du Système d'Information de l'organisme (cf. Livret de Sécurité du Système d'Information, note d'organisation PSSI/PCA, fiche de sensibilisation – La PSSI l'essentiel ...).

[Le pôle RH vous accompagne dans votre démarche :](#)

Vous souhaitez postuler ? <https://jobaffinity.fr/apply/uyg0d5iyeagzjqvt6g>

Fait à Créteil, le 19/06/2026